
Faits saillants de la réunion du Conseil

Le 20 avril 2021

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion ordinaire le 20 avril 2021. Voici quelques faits saillants de cette séance publique :

- L'école élémentaire St-Joseph (Hanmer) présente des activités tenues avant et durant la pandémie. Celles-ci contribuent à la vitalité et au rayonnement de sa communauté scolaire.
- Le Conseil approuve le placement des directions d'écoles et des directions adjointes pour l'année scolaire 2021-2022.
- Le Conseil approuve le Plan d'incitation à la retraite en vue de l'année scolaire 2021-2022 offert aux membres des regroupements non syndiqués du *Personnel professionnel et administratif* et du *Personnel de soutien*.
- Le Conseil approuve l'ajout des écoles suivantes à la liste des écoles éligibles aux fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord :
 - 841490 – École élémentaire catholique La Renaissance
 - 755770 – École secondaire catholique La Renaissance
- Le Comité de participation des parents a tenu une réunion extraordinaire le 4 mars pour conclure l'offre de service de M. Martin Larocque, comédien-conférencier, et pour préparer des ateliers dans le but d'offrir un appui techno-pédagogiques aux parents et tuteurs/tutrices.
- Le Conseil reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Sénat des élèves tenue le 31 mars. Mathieu Simon, élève conseiller, a présidé la réunion et en fait le rapport.
- Le Conseil entérine l'élection de Mia Toner au poste d'élève conseillère du district de Sudbury, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 1^{er} août 2021.